

Le SNASUB réclame :

- l'ouverture de véritables négociations sur la réforme des carrières. Nous exigeons le relèvement de l'indice de début et de fin de grade d'attaché ;

- l'accélération du déroulement de carrière :

- . par la réduction du temps de passage dans les échelons,
- . par l'accès plus précoce à l'examen professionnel d'APASU,
- . par la mise en place d'un grade unique d'Attaché principal avec une fin de carrière accessible à tous.

Le SNASUB exige :

- la création des postes nécessaires au bon fonctionnement du service public ;
- l'arrêt de toute déconcentration de compétences sans transfert des postes correspondants ;
- une formation professionnelle de haut niveau organisée au niveau académique ;
- une amélioration réelle de la fonction d'aide et de conseil à la gestion des EPLE ;
- la clarification de la réglementation sur le rôle et la responsabilité des gestionnaires ;
- le respect des barèmes de répartition des moyens ;

**ELIRE DES COMMISSAIRES PARITAIRES
SUR QUI NOUS POURRONS COMPTER**

Les commissaires paritaires assurent le contrôle des différentes opérations de nos carrières. Ils dénoncent l'autoritarisme croissant à l'égard de toutes les catégories et se montrent déterminés à défendre toutes les prérogatives des commissaires paritaires. Leur rôle est primordial au niveau des notations et de l'avancement.

Nos commissaires paritaires suivent des stages de formation et bénéficient de l'appui de notre organisation académique et nationale, de l'aide de la FSU et sont à l'écoute de tous les collègues, sans exception.

Le 9 mars 2004
Votez et faites voter SNASUB - FSU
Sans rature ni panachage



**Syndicat national de l'administration scolaire,
universitaire et des bibliothèques**

SCRUTIN DU 9 MARS 2004
**CORPS DES ATTACHES D'ADMINISTRATION SCOLAIRE
ET UNIVERSITAIRE**

Le 9 mars 2004, nous sommes appelés à élire les commissaires paritaires des **Attachés d'Administration Scolaire et Universitaire (APASU 1ère et 2ème classe et AASU)**. Ils seront chargés de nous défendre au sein des CAPA pendant les trois années à venir.

CE QUI CARACTERISE LE SNASUB - FSU

Depuis sa création en avril 1993, notre syndicat affirme sa volonté d'être une organisation revendicative, indépendante, pluraliste et unitaire, au service exclusif de la défense des intérêts des personnels. Le **SNASUB** est membre à part entière de la **Fédération Syndicale Unitaire (FSU)**, qui est la fédération la plus représentative dans la Fonction publique d'Etat.

Dans l'académie, nous avons multiplié les réunions d'informations syndicales (dans les services et dans les EPLE), les bulletins d'informations (**Convergences syndicales**) et les courriers électroniques pour que l'ensemble des collègues soient informés des décisions qui nous concernent : ARTT, indemnitaire, emplois publics, décentralisation, retraites...autant de thèmes qui nous ont questionné, inquiété et mobilisé.

**QUELLES REVENDICATIONS
ENTENDONS-NOUS DEFENDRE ?**

Le **SNASUB** revendique le maintien de la gestion nationale des **APASU** et des **AASU** afin de préserver une plus grande ouverture des concours et des mutations, et d'éviter ainsi les inégalités entre les collègues.



Le **SNASUB** réaffirme son opposition aux postes à profil, aux promotions par liste d'aptitude sur des critères dits de "fonctionnalité", à une gestion individualisée.

Le **SNASUB** et la **FSU** continuent de revendiquer une revalorisation des salaires et des carrières. Il nous faut obtenir une véritable reconnaissance de nos qualifications et de nos fonctions.